

**Discours de clôture de la Conférence Parlementaire de haut niveau sur la cohérence des politiques pour le développement et la migration- 12 Février 2009, 17:00-17:30**

- Je suis très heureux de clôturer aujourd'hui cette conférence Parlementaire sur la cohérence des politiques pour le développement et la migration.
- Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui sur les interactions entre la migration et le développement. Notre discussion intense témoigne de l'intérêt que l'UE accorde à ce thème.
- Il revêt également une importance particulière, à l'heure où nous vivons une crise économique sans précédent, qui frappe de plein fouet nos économies et celles de nos partenaires. Ceci risque d'influer considérablement sur le mouvement des personnes.
- Dans ce contexte, nous sommes appelés à prendre rapidement des décisions. Toutefois, ce faisant, il nous faut garder à l'esprit nos aspirations à long terme et anticiper les effets de ces décisions, non seulement dans le domaine qui nous occupe, mais également sur l'équilibre de nos sociétés et le développement de nos partenaires. Le concept de Cohérence des Politiques pour le Développement et la migration doit nous y aider, c'est pourquoi il constitue une priorité-clé à mes yeux.

**I L'Approche Globale en matière de migration**

- La migration figure désormais depuis plusieurs années au sommet de l'agenda politique de l'Union européenne.

En effet, les compétences et les ressources acquises par les migrants dans le cadre de leur expérience à l'étranger peuvent se révéler des leviers de développement puissants, à condition que les conditions soient créées pour qu'ils aient cette opportunité.

Le lien entre migration et développement a été souvent discuté ces dernières années, essentiellement :

- sous l'angle de la contribution des diasporas au développement de leur pays d'origine;
- sous l'angle des transferts de fonds;
- sous l'angle de la fuite des cerveaux.

La Commission européenne s'efforce d'agir dans ces différents domaines de plus en plus intégrés dans d'autres domaines politiques tels que le développement, les relations extérieures, l'emploi, l'économie et la finance, la santé et les affaires sociales.

- 2008 a été une année d'intense activité. L'un des points culminants a été l'adoption du Pacte européen sur l'immigration et l'asile sous Présidence française. Ce Pacte contient les principes essentiels pour des politiques européennes communes en matière de migration et d'asile. L'approche globale des migrations repose sur le traitement équilibré des différents aspects de la migration. Il est faux de prétendre que la dimension externe de la politique migratoire européenne serait gouvernée par une logique uniquement sécuritaire. Certes, nous insistons sur la mise en place d'une politique responsable de prévention et de réduction de la migration clandestine. Mais ceci ne constitue qu'un élément dans le cadre d'une approche plus globale. Il s'agit à la fois de mieux organiser la migration légale et veiller à la protection des migrants exposés aux risques de

traite, d'exploitation, et au racisme. Il s'agit également de promouvoir les droits des réfugiés et des personnes ayant besoin de protection. Enfin l'approche globale engage l'Union européenne à mieux intégrer les politiques migratoires et du développement en examinant comment ces politiques pourront profiter aux régions d'origine de l'immigration.

- Avec l'Approche Globale, nous nous efforçons d'établir les mécanismes politiques et institutionnels permettant de gérer la migration d'une manière cohérente et équilibrée, en partenariat avec les pays tiers concernés et dans le respect de leur développement.

**Le principe de cohérence pour le développement est donc inscrit au cœur de la politique migratoire. Comment maintenant le mettons-nous en pratique?**

## **II Des réalisations concrètes**

- Au cours de ces 5 dernières années, la Communauté a financé plus de 150 projets de coopération avec les pays tiers dans les domaines de la migration.
- Ainsi par exemple, j'ai lancé récemment, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, une initiative de 15 M d'euros dont l'objectif est de mettre en réseau les autorités locales et les organisations de la société civile des Etats membres et de 15 pays tiers, en vue notamment de promouvoir le développement local par la mobilisation des communautés de migrants.
- Au Ghana, au Salvador, aux Philippines ou au Maroc, la Commission, en collaboration avec des organisations de la société civile à faciliter les transferts de fonds des migrants

et à favoriser leur utilisation au profit d'initiatives utiles dans les Etats d'origine.

- De plus, nous avons mis en place récemment des partenariats pour la mobilité avec les Républiques de Moldavie et du Cap Vert. Dans ce cadre, nous participons notamment à la réintégration sociale et professionnelle des personnes en retour.
- La Commission promeut aussi des initiatives pilotes en matière de migration circulaire, qu'il s'agisse d'émigration temporaire vers l'Union européenne ou de retour temporaire de personnes qualifiées en vue de transmettre leur savoir ou de travailler au développement socio-économique de leur pays. Nos propositions sur la "carte bleue" et sur les travailleurs saisonniers s'inscrivent clairement dans cette perspective.
- Enfin, nous avons contribué ces dernières années à la mise en place de centres pour l'information et la gestion des migrations, chargés non seulement de conseiller les candidats potentiels à l'émigration, mais également de former ou d'orienter les demandeurs d'emploi candidats au départ. A titre d'exemple, je citerai l'ANAPEC au Maroc et le CIGEM récemment lancé au Mali.

**Conclusion** : Je me félicite de cette initiative aujourd'hui en partenariat avec le Parlement européen et l'OECD. Une initiative comme celle-ci permet de mobiliser les différents acteurs et de promouvoir une intervention cohérente au bénéfice tant des politiques migratoires que du développement.

- C'est une étape importante mais il ne faut pas non plus sous-estimer les enjeux.
- Par exemple, favoriser l'utilisation des transferts de fonds des migrants à des fins de développement socio-

économique requiert que les communautés d'origine qui reçoivent ces fonds aient accès à des services bancaires efficaces et adaptés. Dans certains pays, ceci requiert la mise en place de réformes du système bancaire dans son ensemble.

- De même, lutter contre une émigration massive des personnels médicaux nécessite non seulement que nous mettions en place dans nos pays des mesures favorisant le recrutement éthique, mais également que nous encourageons dans les pays tiers des réformes du secteur de la santé afin que ces personnels médicaux bénéficient là-bas de conditions de travail plus attractives.
- Nous avons certes fait de grand progrès dans la mise en place d'un cadre cohérent, pour une politique migratoire concourant au développement. Mais le plus dur reste à faire. Nous devons mobiliser nos énergies et nos ressources et vous pouvez compter sur ma détermination.
- Je vous remercie.